

le 8 octobre 2015

REÇU  
05 OCT. 2015  
LABERGEMENT-STE-MARIE

LOYE André  
10 Chemin des Frêtes  
25160 LABERGEMENT STE MARIE

Monsieur Le Maire  
De Labergement Ste Marie

Labergement, le 01/10/2015

Dans le cadre de la révision du P.O.S. de la commune, je souhaiterais que les

Parcelles : n° **294 ZA 9** et **294 ZA 10** au Courte Raye,

soient classées en zone constructible.

Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Maire, mes sincères salutations.

LOYE André



le 8 octobre 2015

Bernard LOYE  
6 rue de l'Orme  
75019 PARIS  
Tél. : 01 43 38 30 90  
Portable : 06 29 35 30 11

REÇU LE  
0 8 OCT. 2015  
LABERGEMENT-S<sup>TE</sup>-MARIE

Le 7 octobre 2015

Monsieur le Maire  
7 grande rue  
25160 Labergement Sainte Marie

Monsieur le Maire,

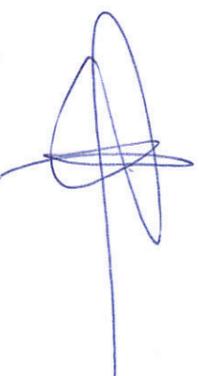
Je suis propriétaire de la parcelle n° 166 se situant sur la partie Nord Est de la parcelle C 72 section 294 C située au Lieu-dit « A la Petite Seigne » sur la commune de Labergement Sainte Marie.

Ce terrain m'a été attribué lors d'une donation-partage de mes parents, André et Bernadette Loye, en septembre 1985, comme les parcelles n° 163, 164, 165 et 168 attribuées à mes frères Loye Michel, Jean-Claude et François.

Toutes ces parcelles sont en zone constructible et mes frères ont construit.

Lors de prochains plans locaux d'urbanisme, je me permets de vous demander de maintenir la parcelle dont je suis propriétaire en zone constructible.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.



Le 8 octobre 2015

REÇU LE

30 OCT. 2015

LABERGEMENT-S<sup>T</sup>E-MARIE

>> Cadre de vie >> Environnement

>> Déplacements

>> Habitat >> Services >> Equipements

>> Vos suggestions

M<sup>L</sup> LERMINÉ

Stée à l'Abbaye, je vous confirme notre bonid' grandissement de notre espace à Reiller des 2 Lacs. Agrandissement qui nous permettra de mettre aux normes l'édif de pasteurin, de mieux recevoir nos visiteurs, de se récréer et nousprome. Le mail en pièce j'espère, nousgot, bonbons. Pour Royal. Votre recten veut pp si clair dans consultable et il n'y a pas classe in on de la.

Je prendrai contacte avec vous les p' la semaine pour savoir quelles sont les démarches à faire. En vous remerciant de votre attention, veuillez recevoir mes amicaux salutations.

Michaël Gilman

Le 30/10/2015

Le 16/11/2015

le 16/11/2015



Mairie de LABERGEMENT SAINTE MARIE <mairie.labergement@gmail.com>

**PPRi Doubs amont - Suite enquête publique**

1 message

**SALMON Jacques - DDT 25/ERNF/UPRNT** <jacques.salmon@doubs.gouv.fr>

A : mairie.labergement@wanadoo.fr

Cc : "DEPENAU Rachel (Responsable UPRNT) - DDT 25/ERNF/UPRNT" <rachel.depenau@doubs.gouv.fr>

16 novembre 2015 14:06

Bonjour,

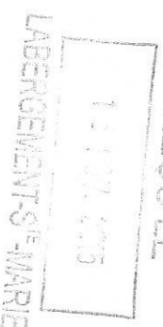
Suite à l'enquête publique, un certain nombre d'observations ont été enregistrées sur le registre d'enquête (5 au total)  
Nous préparons en ce moment nos réponses aux commissaires enquêteurs  
Pour les 4 premières, pas de soucis

Par contre, la 5ème nous pose problème : je vous la livre in extenso

22-10-2015

Famille Girard, lieu dit L'Urgy

Observation N° 3



Ne sont pas inondables les terrains situés à droite de la Bannassette (parking + parking + Sola) + ceux situés sud-ouest du chemin menant à l'Urgy côté sud de la route.

Fin à Labergement le 22-10-2015

Le secteur de l'Abbaye, on a trouvé, mais pas le lieu-dit "la Bannassette", ni l'adresse exacte de ce monsieur

En considérant venir de Labergement village par la RD9, les terrains situés à droite de la RD ne sont effectivement pas inondables, comme les terrains situés au sud du chemin de l'abbaye

Bref, on ne comprend pas ce qu'à voulu exprimer M. Girard (si c'est bien ce qu'il a voulu dire)

En examinant les photos satellites (google maps), il nous semble distinguer 2 constructions relativement récentes :

Pascale et Pierre-André COMINOLI

4 Quartier Saget

25160 Labergement Ste Marie

Objet : modification du PLU



Le 17/11/2015

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de la modification du PLU de la commune, nous demandons le classement de tout ou partie de notre terrain section AB 270 et AB 272 en zone constructible.

Notre demande se justifie par le nombre de constructions réalisées autour de notre propriété et que la ferme actuelle a été créée après notre maison.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez Monsieur nos meilleures salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Cominoli", written over a faint blue circular stamp.

svt wlor

svt wlor

summer

le 18-11-2015

M<sup>r</sup> GIRARD Johann  
Lieu dit L'Abbaye  
25160 LABERGEMENT-STE-MARIE  
Port: 06.87.32.78.63

REÇU  
19 NOV. 2015  
LABERGEMENT-STE-MARIE

M<sup>r</sup> le Maire  
7 grande rue  
25160 LABERGEMENT-  
STE-MARIE.

Objet = P L U , concernant le projet de créer 5  
appartements dans ma résidence principale.

Monsieur le Maire,

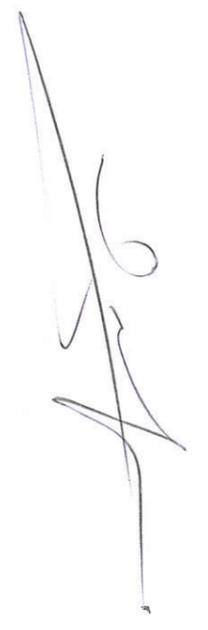
Par ce courrier, je vous informe de mes  
attention de rénover et transformer ma résidence  
principale en 5 appartements, à l'adresse lieu dit

Moulin de l'Abbaye. Dans ce projet, il est prévu la construction d'un local technique et des garages. La situation actuelle ne me permet pas de réaliser ce projet étant donné que les parcelles concernées sont classées en zone Nca.

- Je vous sollicite pour étudier, dans le cadre du futur Pla, le classement des parcelles n°66, n°26, n°27 et n°38 section AB de l'extant du plan cadastral, feuille AB 01, en terrain constructible par concretiser la réhabilitation de la construction existante.

Respectueusement,  
M<sup>r</sup> le Maire mes sincères salutations.

M<sup>r</sup> GIRARD - Johann.



simlor

Département : DOUBS  
Commune : LABERGEMENT SAINTE MARIE

Section : AB  
Feuille : 294 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000  
Date d'édition : 20/04/2011  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47  
©2010 Ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant :  
BESANCON  
Réception le mardi 8h45-12h et 13h30-16h15 ou sur rendez-vous 25042  
25042 BESANCON CEDEX  
tél. 03 81 47 24 00 - fax 03 81 47 24 21  
E-mail :  
cdif.besancon@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

